



En 2010, 67.000 Marocains se sont vu octroyer la nationalité de l'un ou de l'autre des Etats membres de l'Union européenne, soit 7,1% de plus qu'en 2009 (59900 personnes), selon un rapport d'Eurostat, l'Office statistique de l'Union européenne.

Par pays, les nouveaux naturalisés belges, français, italiens, et néerlandais étaient majoritairement marocains avec respectivement 21,3%, 19,3%, 17,2% et 22,1%. Seuls en Espagne les Marocains sont arrivés à la troisième place après les Equatoriens (34,8%) et les Colombiens (19,4%).

Au niveau européen, les naturalisés d'origine marocaine sont respectivement suivis par les Turcs avec 49.900 personnes, les Equatoriens (45.200), les Indiens (34.700) et les Colombiens avec 27.500.

En 2010, les Marocains s'étaient accaparé la première place avec 8,3% des naturalisations. Idem en 2009 et 2008, avec respectivement 59.900 et 64.000 personnes naturalisées.

Les pays qui ont accordé le plus grand nombre d'octrois de nationalité en 2010 sont le Royaume-Uni (195.000), la France (143.000), l'Espagne (124.000) et l'Allemagne (105.000), représentant ensemble 70 % du total des nationalités octroyées au sein de l'UE.

En prenant compte de la population totale de chaque Etat-membre, les taux les plus élevés d'octrois de nationalité ont été constatés au Luxembourg (8,6 octrois de nationalité pour 1.000 habitants), en Suède (3,5), en Belgique (3,2) et au Royaume-Uni (3,1).

Parmi les Etats-membres où les octrois de nationalité ont été les plus élevés, le Royaume-Uni en a accordé le plus grand nombre aux Indiens (15 %), alors qu'en France, les Marocains ont occupé le haut du pavé (19 %), en Espagne, les

[Lire la suite \(Source\) >>](#)

[Joomla SEO powered by JoomSEF](#)